

Certifié conforme à
l'original
le 14/12/2024


5B LOCATION

Société à responsabilité limitée en liquidation

Au capital de 5000 euros

258 chemin de Barbotteau, Vernou 97170 PETIT-BOURG

980 237 465 RCS Pointe-à-Pitre

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DE CLÔTURE DE LIQUIDATION** **DU 14 DECEMBRE 2024**

Le 14 décembre 2024 à neuf heures,

Les associés de 5B LOCATION, Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital social de 5 000 euros, divisé en 100 parts sociales (ci-après la "Société"), se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation de la liquidatrice.

L'assemblée est présidée par Mme Françoise BURIN. Celle-ci constate que sont présents :

- **Madame Betty BURIN**, propriétaire de 8 parts sociales.
- **Madame Françoise BURIN**, propriétaire de 20 parts sociales.
- **Madame Patricia BURIN**, propriétaire de 8 parts sociales.
- **Madame Myrienne BURIN ép. LUCE**, propriétaire de 8 parts sociales.
- **Monsieur Georges BURIN**, propriétaire de 56 parts sociales.

Soit au total cinq associés présents, réunissant 100 parts sociales sur les 100 parts sociales composant le capital.

La présidente déclare que l'assemblée étant valablement constituée ; elle peut délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Elle rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation
- approbation des comptes définitifs de liquidation ;
- approbation du projet de répartition entre les associés ;
- constatation de la clôture de la liquidation et quitus.

Puis lecture est donnée du rapport du liquidateur.

Après discussion, et personne ne demandant plus la parole, la présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir reçu lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations et sur les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31/12/2024 et présentant un solde de liquidation de 961,42 euros, approuve ces comptes, donne quitus au liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat à compter du 31/12/2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée des associés, ayant reçu lecture du projet du liquidateur de répartir par virement entre les associés le solde de liquidation après règlement du passif, approuve ce projet et donne tous pouvoirs au liquidateur pour procéder à la répartition. Celui-ci sera notamment habilité à signer sur le compte ouvert à la banque BRED BAS-DU-FORT où seront déposés les fonds en vue de la répartition.

L'assemblée décide de répartir le solde de liquidation, qui s'élève à 961,42 euros entre les associés, au prorata de leurs apports respectifs :

- À Betty BURIN, propriétaire de 8% des parts sociales..... **76,91 euros**
- À Françoise BURIN, propriétaire de 20% des parts sociales..... **192,29 euros**
- À Patricia BURIN, propriétaire de 8% parts sociales..... **76,91 euros**
- À Myrienne BURIN ép. LUCE, propriétaire de 8% des parts sociales.... **76,91 euros**
- À Georges BURIN, propriétaire de 56% des parts sociales..... **538,40 euros**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir approuvé les comptes et la répartition du solde de liquidation, fixe la date de clôture de la liquidation au **31/12/2024**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au liquidateur ou tout porteur mandaté par le liquidateur, afin de demander la radiation de la société, et accomplir les formalités de déclaration et de publicité prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par les Gérants et les associés présents.

Betty BURIN



Patricia BURIN



Françoise BURIN



Myrienne BURIN



Georges BURIN,

